

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr

Juillet 2016

N°26



Urbanisme



en page 13

Jeunesse & CMJ



en page 14

Festivités



en page 20

Saint Christol
lez Alès

Sommaire

ENVIRONNEMENT	4
SÉCURITÉ	6
ÉDUCATION	8
AFFAIRES SOCIALES	10
CCAS	12
URBANISME	13
JEUNESSE & CMJ	14
SPORTS	17
FESTIVITÉS	20
CULTURE	23
TRIBUNE LIBRE	26
ÉTAT CIVIL	27
CONSEILS MUNICIPAUX	28
AGENDA	29
INFOS DIVERSES	30

PLUS MEURTRIÈRE QUE VERDUN : LA BATAILLE DE LA SOMME

Joffre, commandant en chef de l'armée française, négocie la mise en œuvre d'une offensive conjointe franco-britannique, là où les lignes françaises rejoignent les lignes britanniques, sur la Somme. C'est donc le plateau crayeux de Picardie, propice au creusement de tranchées, qui sera le cadre de cet affrontement. C'est le plus meurtrier de toute la guerre, avec plus d'un million de victimes, membres du Commonwealth, Français et Allemands, dont environ 442 000 morts ou disparus, sans compter les victimes civiles.

La bataille de Verdun immobilisant une grande partie des forces françaises, les Français, qui devaient fournir l'effort principal, durent, en fin de compte, le confier aux Britanniques.

En 1916, l'armée britannique manquait d'expérience. En effet, il n'existait pas de service militaire en Grande Bretagne et les soldats de métier avaient été décimés en 1914-1915. La plus grande partie des effectifs était donc composée de volontaires en provenance de tout le Commonwealth (Anglais, Ecosseis, Gallois, Irlandais, Canadiens, Australiens, Néo-zélandais, Sud-africains, et même des Chinois).

Persuadé que les défenses allemandes avaient été anéanties par les tirs d'artillerie, et craignant que les troupes, novices, ne perdent le contact s'ils attaquaient au pas de charge, le commandement anglais donna l'ordre de ne pas courir. Les soldats britanniques, lourdement chargés de plus de 30 kg d'équipement, franchirent les parapets, baïonnette au canon, et marchèrent à l'assaut des tranchées adverses.

Les Allemands qui occupaient encore les lignes de crêtes avec des mitrailleuses, virent avec stupeur les troupes s'avancer au pas sous la mitraille. Malgré la protection des chars d'assaut, arme nouvelle utilisée pour la première fois sur un champ de bataille, le bilan pour l'armée britannique fut très lourd : 57 400 hommes soit près de 18 % de l'effectif engagé mis hors de combat dès le premier jour, dont un grand nombre d'officiers ciblés en priorité.

Pour la première fois, un film, *La Bataille de la Somme*, saisit une grande partie des horreurs de la guerre moderne, en incluant des images tournées durant la bataille.

Ce 1^{er} juillet 1916 fut le jour le plus meurtrier de toute l'histoire militaire britannique. Si les Français se souviennent peu de la Bataille de la Somme, celle-ci tient une large place dans la mémoire collective des Britanniques, des Canadiens, des Australiens et des Néo-Zélandais. Pour eux, le 1^{er} juillet est une journée de commémoration sur les principaux lieux de mémoire du Commonwealth dans le département de la Somme.



Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04
Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication

Danielle Joullia
Adjointe à la Communication
danielle.joullia@mairie30380.fr
communication@mairie30380.fr



Impression
Com'impact impression - Alès
Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées





Chères Saint Christolennes, chers Saint Christolens,

Le centenaire de la bataille de Verdun aura été pour chacun d'entre nous l'occasion de se souvenir de ces nombreux hommes venus de toutes les communes de France et qui sont tombés sur le champ de bataille pour défendre notre pays et notre liberté. Bien au-delà de nos frontières, Verdun est devenu le symbole du courage et du sacrifice, au nom d'idéaux supérieurs. Ils font partie de notre histoire et doivent servir d'exemple à notre jeunesse.

En l'honneur du 180^{ème} anniversaire de la mort de Rouget de Lisle, auteur compositeur de notre hymne national, 2016 a été déclarée année de la Marseillaise. Là aussi, c'est une image forte de la Patrie, tout entière tendue vers la défense des principes qui fondent notre République. Dans une période de doute et d'incertitude, il nous paraît essentiel de réaffirmer haut et fort notre attachement à nos valeurs républicaines. Liberté, Egalité, Fraternité sont les maîtres mots qui permettent à chacun

de trouver sa place et son épanouissement dans un climat de bien vivre ensemble.

Au niveau de notre commune, nous avons fêté l'anniversaire de plusieurs associations. Cette longévité et le nombre d'adhérents de ces associations témoignent de la vitalité du tissu associatif de notre commune. Nous nous en réjouissons et continuerons à faire tout notre possible pour les soutenir.

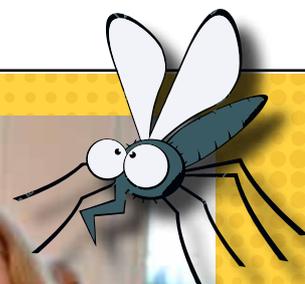
Voici revenu le temps des vacances. Ce sera une période très active pour la municipalité qui occupe traditionnellement cette saison à la réalisation de nombreux travaux dans les écoles et sur la voirie, l'installation des premières caméras de vidéo-protection, ainsi qu'à la préparation de la rentrée scolaire.

Mais l'été est aussi l'occasion de nombreuses rencontres festives offertes à la population pendant les mois de juillet et d'août. Des festivités du 14 juillet, à la fête votive de la Saint Christophe, en passant par le Grand Prix de la chanson et les différentes manifestations nocturnes, nuit douce, nuit des étoiles, nuit du théâtre, nous espérons que chacun d'entre vous trouvera de quoi se divertir, se cultiver et rencontrer ses amis.

Bonne période estivale pour toutes et tous

Bien cordialement

Jean Charles Bénézet



LE MOUSTIQUE TIGRE DANS TOUS SES DÉSAGRÈMENTS !

L'été est là et les larves, visibles dès le printemps dans le bocal présenté au cours de la réunion publique, ont éclos ! Donc IL est de retour pour empoisonner nos belles soirées surtout, mais aussi malheureusement nos journées ! Il faut éviter d'utiliser les insecticides car peu efficaces et IL va devenir ou IL est déjà résistant et ne recule devant rien ! Au cours de la réunion organisée en mairie, les seuls conseils utiles qui ont été donnés par le biologiste expert sont de bien



Observation des larves

vérifier qu'il n'y ait pas d'eau stagnante dans votre environnement proche. C'est le plus important si on veut diminuer leur nombre. Il est conseillé aussi de porter des vêtements couvrants et d'installer

des moustiquaires. On peut également essayer de créer un courant d'air car IL vole mal et n'aime pas le vent. L'emploi d'un ventilateur peut être une bonne idée ... A essayer ! »
SOYONS SEC AVEC LE MOUSTIQUE

UNE NOUVELLE RÉCOMPENSE POUR NOTRE COMMUNE !

Après avoir œuvré depuis plusieurs années pour l'abandon des pesticides, notre commune, dans le cadre de la charte « Objectif zéro phyto dans nos villes et villages en Languedoc Roussillon », a obtenu le label « Terre saine ».

Cette charte présente 4 niveaux de progression. Elle a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement grâce, notamment, à la promotion des méthodes alternatives d'entretien des divers espaces publics, à l'incitation des usagers non agricoles, professionnels et particuliers, à abandonner progressivement leur utilisation de pesticides.

Ayant atteint le plus haut niveau par un travail constant, réfléchi et par des formations professionnelles adaptées, le Service Environnement de notre commune est à nouveau récompensé de ses efforts par l'attribution du label « Terre saine » décerné par le Ministère de l'Environnement.



Sur les 110 communes distinguées au niveau national, 35 appartiennent au Languedoc Roussillon.

Ainsi 54 000 résidents de la région vivent sur des communes « Terre saine ».



 Terre saine

LA VILLE CONTINUE À S'EMBEILLIR

Enfin, ça y est ! Après les travaux avenue d'Anduze et la réfection d'une partie du trottoir, le rond-point de la Pyramide a pu recevoir ses derniers atouts ! Deux nouveaux vases d'Anduze à l'effigie de la Pyramide ont été placés et complètent ainsi très agréablement l'aspect visuel de ce carrefour. De même, deux banquettes ont été installées à la base de notre obélisque pour un fleurissement optimal.

L'entrée de la ville par la route de Montpellier, classiquement appelée l'Esplanade, a reçu également son lot de fleurs et de massifs, de même que les gabions dans la traversée de la commune.

L'accueil de loisirs a vu ses abords aménagés par la plantation d'arbres et de fleurs, grâce au travail des équipes du Service Espaces Verts. L'eau qui n'a pas manqué ces dernières semaines et la chaleur attendue devraient permettre une belle floraison pour le plaisir de tous !



LES PRATIQUES HORTICOLES DE SAINT CHRISTOL CITÉES EN EXEMPLE

Dans le cadre de sa politique environnementale pour laquelle notre commune est reconnue comme « référente » nous avons accueilli, fin mars, un stage de formation au « zéro phyto », organisé par la MNE pour des encadrants associatifs de la région et des élus des communes environnantes.

La partie théorique dans la salle des mariages a été suivie d'une visite de terrain très appréciée, notamment celle du cimetière où le fleurissement et les différentes techniques de tontes réalisées par le Service Environnement ont été mises en valeur.

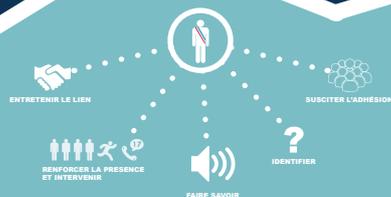


SIGNATURE DU PROTOCOLE PARTICIPATION CITOYENNE

Le 6 juin, le maire, Jean-Charles Bénézet et le sous-préfet Olivier Delcayrou ont signé le protocole entre la commune et l'Etat pour lancer le dispositif « Participation Citoyenne » sur la commune, en présence du Commissaire Pech, des commandants Vialat et Bruger, du délégué à la sécurité Thierry Popoff. Les huit premiers « référents » ont également signé leur engagement. Ils recevront une formation spécifique pour les préparer à leur mission.



Rappelons que ce dispositif dont le mécanisme a été expliqué dans le précédent bulletin vise à associer la population à sa sécurité sous le contrôle de la police municipale et de la police nationale. La sécurité c'est l'affaire de tous.



LA VIDÉO PROTECTION ARRIVE

Dans le but d'améliorer la sécurité des Saint Christolens et, notamment, de mieux protéger le centre-ville, la municipalité a poursuivi sa démarche d'installation d'une vidéo-protection. Celle-ci fait l'objet d'un protocole signé avec les représentants de l'Etat. Les accords sont maintenant signés et ont reçu l'aval des autorités. L'objectif est de permettre une meilleure sécurité des commerces et, également, diminuer les dégradations et tags qui coûtent cher à la commune. Cette installation sera aussi utile pour la gestion d'événements festifs rassemblant une foule nombreuse.

Thierry Popoff, délégué à la sécurité explique que ce programme, réalisé sur 2 ans, devrait être terminé en 2016. Il comprend l'installation de 3 caméras fixes, une à chaque entrée de ville et de 8 « caméras dômes » réparties sur 7 sites du centre-ville.

Ces caméras seront reliées par fibre optique au poste de police municipale qui pourra, si besoin est, les orienter pour mieux visualiser ce qui se passe, mais leur champ de vision est limité afin de ne pas interférer avec ce qui relève du domaine privé. Le système a été prévu pour être compatible avec celui d'Alès, afin de pouvoir, par la suite, transférer les images vers le CSU (Centre de Supervision Urbaine) d'Alès.

Les enregistrements seront conservés 15 jours maximum et ne seront visibles que par les personnes habi-

litées, dans un local sécurisé par clavier codé. Une signalétique spécifique sera mise en place pour signaler la présence de cette vidéo-protection sur la commune.



A SON DOMICILE

- Installer des fermetures fiables, Ne pas laisser de clés à des endroits faciles d'accès.
- En cas de perte de vos clés, faites changer vos serrures.
- Mettez vos objets de valeur en lieu sûr ; photographiez-les et, au besoin, faites les expertiser par votre assurance.
- Conservez factures, certificats, expertises, ou tout autre justificatif
- Sur votre boîte à lettres, n'indiquez que l'initiale de votre prénom, surtout si vous vivez seul.
- Pour les personnes inconnues qui veulent entrer chez vous, demandez une carte professionnelle ou un ordre de mission, et accompagnez le visiteur dans tous ses déplacements chez vous.
- Protégez votre ordinateur par un antivirus, un logiciel anti-espion et un pare-feu, régulièrement mis à jour ; ne faites des achats que sur des sites de confiance dont l'adresse commence par https ; ne répondez jamais à une demande d'informations sur vos comptes bancaires.
- En cas d'absence prolongée, prévenez les voisins et faites relever votre courrier ; demandez une surveillance au commissariat de police, au travers du dispositif « Tranquillité vacances ».



HORS DE CHEZ SOI

- Evitez les vols à l'arraché en portant votre sac en bandoulière du côté du mur des immeubles.
- Mettez vos papiers importants ou vos clés plutôt dans une poche fermée.
- Soyez vigilants en cas de mouvements de foule.
- Lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur, ne vous laissez pas distraire par des inconnus .

CONSEILS

DE LA POLICE NATIONALE

POUR SE PROTEGER

DANS SA VOITURE

- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres lorsque vous quittez votre véhicule.
- Ne laissez aucun objet de valeur visible ou dans le coffre quand vous quittez votre véhicule.
- Ne laissez jamais les clés sur le contact lorsque vous descendez du véhicule, même pour une seconde.

QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE ?



- Ne touchez à rien pour préserver d'éventuels indices.
- Prévenez la police en faisant le 17 ou le N° du commissariat d'Alès (04 66 78 14 22).
- Faites immédiatement opposition auprès de la banque en cas de vol de moyens de paiement (carte, chéquier,...).
- Portez plainte au commissariat en vous munissant d'une pièce d'identité.
- Déclarez le vol à votre assureur
- Faites changer vos serrures.
- Pour un téléphone portable, déposez plainte en vous munissant du N° IMEI qui identifie votre téléphone (pour le connaître, tapez *#06#) et prévenez votre opérateur qui bloquera votre compte .

COMMENT PORTER PLAINTE ?



- Dressez un inventaire des biens dérobés.
- Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, à condition qu'il ne s'agisse pas d'atteinte à la personne. Il faudra ensuite confirmer votre plainte au commissariat.
- Il existe aussi un bureau d'aide aux victimes que vous pouvez consulter tous les mardis et vendredis au Palais de Justice d'Alès, place Henri Barbusse – 30100 Alès (04 34 24 60 08).

N° d'appel d'urgence

17
ou
112



Conseils avant la course

CROSS DES ÉCOLES

Le vendredi 20 mai, les équipes éducatives des écoles Joliot Curie et Marignac ont organisé, avec le soutien de la municipalité et du SCAC, le cross des écoles.

Par un temps magnifique, 210 enfants scolarisés du CE2 au CM2 ont pu se mesurer sur un parcours dessiné par Fabrice Gosse, responsable des sports, au cœur du parc du Rouret. Chaque groupe d'une vingtaine d'enfants était encadré par un coureur adulte qui canalisait leurs ardeurs et leur apprenait à gérer leur vitesse pour ménager leurs forces jusqu'à l'arrivée. Avec le soutien de leurs copains et copines, les enfants ont su se dépasser pour accomplir cette course.

A l'arrivée, ils se sont requinqués avec une collation offerte par la municipalité.



Départ en petites foulées



Départ en petites foulées



Récompense après l'effort



Descente sous les encouragements



FORMER LES ENFANTS A LA SÉCURITÉ

Comme chaque année, les policiers municipaux, qui sont également moniteurs de Prévention Routière, ont dispensé des cours dans les trois écoles primaires de la commune. A l'issue des tests réalisés par les enfants, les meilleurs d'entre eux ont été sélectionnés.

Le mercredi 11 mai 2016 une cérémonie organisée en Mairie, a permis de récompenser une quarantaine d'élèves grâce à des lots et un goûter offerts par des commerçants de la ville. La municipalité a complété cette distribution en offrant une magnifique médaille.

Pour les classes de CM 1, sept élèves ont représenté la ville, le mercredi 1^{er} juin lors de la finale à Alès. Nous

tenons à féliciter Guilhem Wagner qui s'est distingué en terminant deuxième sur 55 participants et qui a gagné un superbe vélo.



En ce qui concerne les CM2, trois élèves ont été sélectionnés, un par groupe scolaire pour représenter les couleurs de la ville lors de la finale départementale à Nîmes et c'est Xavier Fleurot de l'école Joliot-Curie qui a terminé à la 1^{ère} place sur 186 participants et qui a, lui aussi, reçu un superbe vélo.



SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL (SMA)

Depuis 2008, la loi impose aux communes de mettre en place un Service Minimum d'Accueil (SMA) pour accueillir les enfants en cas de grève. Ce service a été mis en place dans la commune pour la première fois cette année.

Ce service minimum s'applique **uniquement pendant le temps d'enseignement et à partir de 25 % d'enseignants grévistes.**

Cette obligation ne s'applique pas pour les garderies, la pause méridienne, les NAP et l'accueil de loisirs.



MOBILISATION RÉUSSIE POUR LA RÉOUVERTURE D'UNE CLASSE

Au premier trimestre 2016, l'inspection de l'Education Nationale a notifié à la commune la fermeture d'une classe de maternelle du groupe scolaire Joliot Curie. Le seuil d'inscrits pour maintenir une classe est de 30 enfants, ou 28 si l'école est en Réseau d'Education Prioritaire (REP).

En novembre 2015, date à laquelle les effectifs ont été pris en compte, il y avait 115 enfants pour 5 classes, soit 23 enfants par classe. Ce ratio, trop faible pour l'inspection a engendré la fermeture d'une classe.

Pour tenter d'obtenir la réouverture de celle-ci, la municipalité et les parents d'élèves se sont activement mobilisés.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Chaque année, en novembre, l'inspection académique demande le nombre d'enfants inscrits pour la prochaine rentrée scolaire. Celui-ci détermine les ouvertures ou fermetures de classe. Il est donc essentiel de penser à inscrire vos enfants le plus tôt possible.

L'inscription d'un enfant à l'école se fait, en mairie, auprès des agents du pôle Education.

Une audience nous a été accordée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) début mai.

La municipalité a plaidé sa cause en arguant l'augmentation significative du nombre d'enfants inscrits qui, aujourd'hui, est de 130, soit une moyenne de 32,5 élèves pour 4 classes.

Une décision officielle vient de nous être signifiée : **la classe sera réouverte pour la prochaine rentrée scolaire.**

Le voyage des Aînés



Le voyage des aînés s'est déroulé cette année à Ville-neuve lez Avignon. Bien que proche de Saint Christol, peu de participants la connaissent déjà. La Chartreuse et le fort Saint André méritent pourtant vraiment la visite. Compte tenu du nombre d'inscrits, plus de 300 cette année, et aussi pour offrir à nos aînés le choix de la date, le voyage a eu lieu en deux fois : le 18 mai et le 8 juin. A chaque fois, pour les visites, deux groupes ont été formés, dont l'un a visité la chartreuse, l'autre le fort Saint André avec ses jardins et la perspective magnifique sur Avignon. L'après-midi les groupes ont été inversés afin que chacun puisse profiter des deux visites. Mais tout le monde s'est retrouvé dans une ambiance joyeuse de guinguette au bord du Rhône, autour d'un déjeuner sympathique et goûteux.

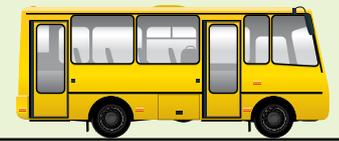
L'origine de la Chartreuse du Val de Bénédiction date du 14^{ème} siècle à l'époque des papes d'Avignon. Urbain VI, une fois élu pape en 1352 fit don à l'ordre des Chartreux des terres et résidences qu'il possédait

de l'autre côté du Rhône, alors qu'il n'était que cardinal. Très attaché à cette chartreuse, le pape y fit réaliser de somptueux travaux, ainsi que son mausolée où il fut enterré à sa demande. Sa chapelle personnelle fut notamment décorée par Matteo Giovanetti, auteur des fresques du palais des papes en Avignon.

Prévue à l'origine pour 12 religieux, la chartreuse s'est agrandie au fil des siècles jusqu'à devenir la plus vaste Chartreuse de France. A l'entrée

une belle maquette et les explications fort intéressantes des guides qui accompagnaient les groupes ont permis à nos aînés de suivre les différentes étapes de sa construction et de s'informer sur le mode de vie des moines de l'ordre de Saint Bruno. Une chartreuse est encore en activité près de Grenoble et sa réputation dépasse les frontières, grâce à la fabrication d'une liqueur dont elle a le secret : la Chartreuse.





Comme beaucoup de biens religieux, la chartreuse a fort souffert durant la Révolution. Considérée comme Bien National, elle fut vendue par lots et des habitations ont été construites dans son enceinte. Sous Napoléon III, l'écrivain Prosper Mérimée, alors inspecteur des monuments historiques s'indigne de l'état déplorable des lieux : le mausolée d'Urbain VI était transformé en poulailler et les bâtiments tombaient en ruines.

C'est de cette période que date la restauration qui a été poursuivie jusqu'à nos jours de façon harmonieuse. Elle sert aujourd'hui de salle de spectacle et de résidence d'artistes qui peuvent se consacrer à leur œuvre dans un cadre propice à la création.

De nombreux vestiges de sa splendeur passée sont encore visibles au-

jourd'hui, notamment deux cloîtres, une belle église dont l'abside effondrée ouvre sur le ciel et des cellules de moines avec atelier et jardin. Dans la chapelle du pape des restes de fresques évoquent la splendeur passée. Un détail intéressant : on y trouve aussi les premières recherches sur des études de perspectives.



L'après-midi, chacun est reparti pour la visite qu'il n'avait pas faite le matin. Au fort Saint André dont les remparts crénelés dominent le fleuve, nos aînés ont eu le plaisir de visiter des jardins à l'italienne et surtout de profiter d'une vue excep-

tionnelle sur le palais des papes situé sur l'autre rive du Rhône.

Le programme a été très apprécié, tant pour les visites que pour le déjeuner.





FÊTE DES VOISINS

Les habitants du hameau de Cavalas se sont retrouvés, comme chaque année, pour la fête des voisins. Petits et grands étaient réunis sur la placette, pour partager un moment d'amitié et de convivialité. Sur la table, se sont rapidement étalées des spécialités salées ou sucrées, toutes plus délicieuses les unes que les autres.

Les conversations allaient bon train pendant que les plus jeunes jouaient au ballon, à la trottinette... etc...

Il ne manquait plus que la musique soit de la partie, mais l'on s'est promis d'y remédier l'année prochaine. A l'an que ven !



UNE HEUREUSE CENTENAIRE

Madame Bounthong Boun, habitante de Cavalas, a fêté ses 100 ans avec une grande fête selon la tradition laotienne autour d'un buffet splendide. Le maire, Jean Charles Bénézet, et la déléguée aux aînés Sonia Hervas étaient de la fête et ont présenté les vœux de bonheur de la municipalité. Après la prière et le rituel, tout le monde, famille, amis et invités ont noué autour du poignet, des fils de coton porte-bonheur pour une longue vie, comme Madame Bounthong l'a souhaité à tous.

QUOI DE NEUF AU C.C.A.S.

Après une fin d'année très animée où l'équipe du C.C.A.S s'est affairée à la préparation des cadeaux de Noël, où les élus ont procédé à la distribution de 312 cadeaux aux aînés de la commune et 75 aux résidents de la maison de retraite LES CIGALES, aujourd'hui ce service a retrouvé son rythme de croisière.

Depuis le début de l'année, Cécilia Perret, référente administrative et sociale, accueille tous les jours de 9h à 12h et sur rendez-vous, les Saint Christolens qui rencontreraient des difficultés dans leur quotidien.

Le C.C.A.S. peut, sous réserve de remplir un certain nombre de conditions, intervenir dans différents domaines.

Des aides tout public : aide alimentaire, aide à la facture d'eau, aide à l'énergie (électricité, carburant, chauffage...)

Des aides aux familles :

- Aides à la scolarité, qui sont accordées à l'occasion de la rentrée scolaire pour les enfants scolarisés en classe de maternelle.

- Aide à la restauration scolaire pour les enfants scolarisés sur la commune, ainsi que pour ceux, scolarisés par obligation, sur d'autres communes.

- Aide aux loisirs : cette aide permet à un enfant âgé de moins de 10 ans, de pouvoir adhérer à une association sportive ou culturelle de la commune.

- Aides aux vacances : elles sont destinées à faciliter le départ de l'enfant en vacances, en colonie, en camp à thème ou également au départ de toute la famille

Des aides à destination de la jeunesse :

- Une aide au permis de conduire pour les jeunes âgés de 17 à 25 ans. Cette aide s'accompagne, en

contrepartie, de la réalisation de 50 heures de bénévolat auprès d'une association à vocation humanitaire ou sociale.

- Une aide à la formation au BAFA (formation générale et approfondissement), ainsi qu'au diplôme de surveillant de baignade. Cette aide s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 25 ans et s'inscrit en complément de celles accordées par d'autres organismes.

- Aide de Noël pour les jeunes de 18 à 25 ans sans emploi mais inscrits dans une démarche d'insertion active. Cette aide s'adresse aussi aux étudiants boursiers.

Des aides à destination des aînés :

Pour les personnes en perte d'autonomie ou porteurs d'un handicap, notamment une aide à la mise en place, au domicile de l'intéressé, d'un système de téléalarme, géré par une association partenaire.

Le C.C.A.S peut intervenir pour l'instruction des demandes d'aides sociales formulées auprès du département

Le C.C.A.S. gère également le plan canicule. Pour que les personnes vulnérables puissent être aidées, lors des grandes chaleurs, il est indispensable que celles-ci, leur famille ou leur environnement se manifestent auprès du C.C.A.S.

Comme vous pouvez le constater la politique sociale de la commune de Saint Christol est très dynamique. Il paraît cependant nécessaire de préciser que toutes ces aides s'inscrivent dans un principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'elles peuvent être mobilisées en complément d'aides allouées par d'autres acteurs du champ social.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à venir au C.C.A.S. rencontrer Cécilia Perret qui, après examen de votre situation, pourra vous indiquer les différentes possibilités d'aide.

LA RÉVISION DU PLU PROGRESSE

La première réunion publique dans le cadre de la révision du PLU a eu lieu le mardi 24 mai à la salle des mariages de la mairie devant un public nombreux.

Il était obligatoire pour la mairie de démarrer le processus de révision avant le 1^{er} janvier 2017, afin de se conformer aux lois «Grenelle II» et «ALUR» (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové).

Le législateur a voulu par ces 2 lois :

- contribuer à lutter contre la périurbanisation,
- préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières,
- équilibrer la répartition territoriale des commerces et services,
- améliorer les performances énergétiques,
- diminuer les obligations de déplacement,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Les politiques nationales visent donc à consommer le moins d'espace possible pour les communes, tout en gardant à l'esprit que, d'ici 15 ans, l'INSEE prévoit l'augmenta-



Le maire, Jean-Charles Bénézet, le délégué à l'aménagement de la ville, David Benkemoun et Bernard Tecco, adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

tion de la population saint-christolienne, dans une fourchette allant de +1178 habitants à +1785 habitants supplémentaires.

En tout état de cause, ces lois bouleversent profondément, la manière de consommer l'espace.

Pour la municipalité qui souhaite préserver le cadre et la qualité de vie sur la commune, il s'agit donc d'être extrêmement vigilant sur les programmes immobiliers futurs..

Cette première réunion publique a été l'occasion de présenter le cabinet retenu dans le cadre de l'appel d'offres. Mélanie Dautigny, responsable urbanisme du cabinet d'études CSMC (Concept Services

Méditerranée Coordination) a animé les débats et a expliqué le travail qu'elle effectue, en coordination avec les environnementalistes du cabinet Ozterre et la municipalité.

Dans ce processus de révision qui devrait durer jusqu'à l'été 2017, plusieurs étapes sont prévues. La prochaine est la réalisation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui devrait être terminée en octobre.

Ensuite, en fonction du diagnostic du cabinet en charge de la révision, la commune pourra ouvrir ou non des zones à l'urbanisation.

Le public sera associé par d'autres réunions et des registres seront à disposition des habitants à la mairie, ainsi que sur le site.



Vacances Citoyennes / Paroles de jeunes



Sois un véritable acteur
de tes vacances !



«VACANCES CITOYENNES» PREND LA SUITE DE «VACANCES UTILES»

Lors du dernier bulletin municipal, la municipalité a annoncé que «Vacances Utiles» prenaient fin pour céder la place à une nouvelle action, menée par le service Jeunesse : **Vacances Citoyennes**. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville et répond aux besoins repérés auprès des jeunes, mais aussi aux différents débats de société qui nourrissent l'actualité. Les jeunes Saint-Christolens vont pouvoir s'exprimer entre eux et transmettre un message sur leur vision de la Citoyenneté.

«Vacances Citoyennes» s'adressent aux Saint-Christolens de 9 à 17 ans, avec un nombre d'inscriptions limité à 16 participants. Cette action va permettre à ces jeunes la découverte de l'autre, mais aussi de soi, la prise d'initiatives et de responsabilité, l'initiation au théâtre et aux techniques liées à la vidéo par des jeux d'interprétation sur les valeurs de la République. A la fin du tournage, une journée loisir sera organisée et chaque participant bénéficiera d'un Pass Loisirs.

Cette nouvelle action est menée par le Conseil Municipal Jeunes, qui s'est donné un double but :
- d'une part, de co-construire avec d'autres jeunes de la commune un message portant sur les valeurs de la République, avec pour thème

cette année, le Respect et l'Éducation Civique
- d'autre part, de le communiquer aux autres jeunes, en s'appuyant notamment sur la vidéo. La forme ou le support (saynètes, chants, action citoyenne concrète...) de ce message sera décidé par les jeunes eux-mêmes.

Les objectifs pédagogiques et artistiques poursuivis sont ambitieux. En construisant un dialogue autour des valeurs de la République, il s'agit de sensibiliser les jeunes à la Citoyenneté, tout en favorisant la mixité sociale et l'apprentissage du vivre-ensemble. Les jeunes seront mis en position d'acteur / créateur et seront sensibilisés aux arts de la scène et de la vidéo

Le projet complet est consultable à la demande ou sur le site Internet de la Mairie. Les déplacements se feront par minibus.

Chaque année, l'action Vacances Citoyennes sera reconduite sur une thématique différente, mais faisant partie du thème général des valeurs de la République.

L'encadrement des jeunes sera assuré par une animatrice du service Jeunesse, référente de l'action. Pour la conception et le montage de la vidéo, est prévue l'intervention d'un professionnel M. Bernard Boillot, de l'association « Le Caméraman », cadreur et monteur ainsi que celle de M. Jean-Noël Schwingrouber, de l'association « Le Théâtre de la Réplique », animateur et metteur en scène.

La réalisation du projet se fera au cours du mois de juillet, sous forme de stage comprenant :

- des ateliers de parole,
- des ateliers de création pour la mise en place des messages à transmettre,
- un apprentissage de la mise en scène et du tournage du projet,
- la présentation du court métrage lors d'une réunion publique en présence des participants, des élus, des parents et des partenaires de l'action. S'en suivront des débats et des échanges sur le thème. Le court métrage sera présenté à d'autres manifestations sur la commune (goûter des aînés, droits de l'Enfant...).

Un dépliant Vacances Citoyennes, avec ses objectifs, est disponible en mairie, à la MDJ ou sur le site web.

Saint-Christolens de 9 à 17 ans (travail en 2 groupes : de 9 à 13 ans et de 14 à 17 ans)

Rencontre avec tous les participants et leurs parents, les partenaires et intervenants, le service Jeunesse et les élus à lieu le 30 juin en mairie.

La journée Loisir aura lieu le
mercredi 20 juillet de 9h30 à 18h30

Animatrice référente :
Mme Karine VETSEL
Elue référente :
Mme Virginie SORTAIS

Planning (RDV à la MDJ) :

Mercredi 6 juillet :
9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi 7 juillet : 1
0h à 12h et 15h à 17h
Samedi 9 juillet : 1
0h à 12h et 14h à 16h
Mardi 12 et mercredi 13 juillet :
9h à 12h et 14h à 17h

Je n'ai découvert la Maison Des Jeunes que depuis hier, ce sont des collègues qui m'en ont parlé. Tout est bien, je n'y changerai rien et je vais venir pendant toutes les vacances.

Juste si l'on pouvait mettre le babyfoot dehors quand il fait beau, pour profiter aussi du soleil.

Bilal - 13ans



Ça va faire un an que nous venons. Ce sont nos parents qui nous en ont parlé. On essaye de participer à toutes les activités et nous profitons aussi de l'extérieur. Si nous pouvions modifier quelques choses, agrandir la pièce car quand nous sommes parfois nombreux et un second baby-foot. Nous nous entendons super bien avec les animatrices, elles sont super.

Yamina, Louise et Zinat respectivement 15, 12 et 15 ans



Je viens à la MDJ avec un collègue depuis 1 mois et c'est Saïd, un des éducateurs, qui m'en a parlé. On rigole pas mal, les activités extérieures sont sympas.

Ozan - 13ans

MAISON DES JEUNES

Interview réalisée pendant les vacances de printemps

UN PROGRAMME VARIÉ POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Les animateurs du service Jeunesse accueilleront vos enfants et adolescents, au cours de l'été, du mercredi 6 juillet au vendredi 5 août 2016, pour des activités culturelles, scientifiques, manuelles, culinaires et de pleine nature.

Pour les 6/12 ans, 8 sorties à la journée sont organisées, les lundis et jeudis.

Pour les 12/17 ans, à la Maison des Jeunes (MDJ) ils pourront vivre et partager des activités chaque jour en plus de l'accueil en accès libre.

Nouveauté cette année à la MDJ : des sorties à la journée.

Les 18/25 ans profiteront de la MDJ et de ses équipements, chaque vendredi de 17 h à 22 h.

La participation aux activités est gratuite, mais le nombre de places est limité. Il faut donc s'inscrire.

Les Inscriptions ont lieu de 17h30 à 19h au foyer et à la MDJ :

- les lundis 13, 20, 27 juin
- les mardis 14, 21, 28 juin
- les jeudis 16, 23, 30 juin

Toutes les informations concernant les programmes, les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la commune, à la Mairie, à la MDJ, au foyer et à la MPT.



SUIVEZ LE GUIDE !

Durant les vacances d'avril, le CMJ a eu le plaisir de découvrir les bureaux administratifs de la Mairie. Guidés par Virginie SORTAIS, ils ont pu mieux comprendre le fonctionnement d'une mairie, et l'importance des agents œuvrant pour l'intérêt du service public et des Saint-Christolens.



Une belle rencontre et des échanges très intéressants entre les services municipaux et les jeunes.



PAROLES D'ENFANTS

Le CMJ a participé aux commémorations du 8 mai 1945 et du 100ème anniversaire de la bataille de Verdun au côté de la municipalité et des Anciens Combattants. Des événements pour lesquels les jeunes se sont souvenus de nos soldats morts pour la France.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ATTEND VOS ENFANTS !

Concours de la carte postale sur le thème «les super-héros». 2 formes de participation : acheter une carte ou la fabriquer. Tous les jeunes de la commune jusqu'à 20 ans peuvent y participer. Le règlement du concours sera disponible à partir du 1^{er} juillet sur le site Internet de la commune, à l'accueil de la Mairie, à la MDJ, ainsi que sur les flyers distribués sur la commune. La remise des prix se fera en septembre.

Quelques-uns de nos partenaires : Alès Agglomération, le Conseil Départemental, Pôle Mécanique Karting, La Grande Récré, Cuisines ADI, Librairie Sauramps, Le Musée du Scribe, Bowling Alès, Royal Kids, Le Château, Intersport Alès, Jenna Chaussures, SMAC Paloma, et bien d'autres partenaires que nous remercions pour leur aide.



Samedi 2 juillet : 90 ans de la Grappe Cévenole à partir de 17h à la Cave Coopérative

Jedi 14 juillet : à partir de 15h à côté de la Maison Pour Tous, il y sera proposé des animations aquatiques et taurines, ainsi que des jeux pour les enfants. Un goûter sera offert par la municipalité. Prévoir les maillots de bain !

TOURNOI 3X3 ASCL VOLLEY BALL

Dimanche 5 juin, le club a organisé son tournoi annuel au stade des Pensions.

Soleil, ambiance et fair-play étaient au rendez-vous pour accueillir les sportifs amateurs et de haut niveau venus de toute la France : Picardie, Alès, Mende, Tours, Narbonne, Marseille. Les sportifs ont apprécié la qualité des installations mises à leur disposition par la municipalité.

Le club vous attend l'année prochaine, le premier dimanche de juin 2017 et propose à ceux qui désireraient s'essayer au volley, de prendre contact avec le président au 06 67 27 10 25.



FESTIVAL DES VIEILLES SAVATES

Le 14 mai, le club Savate-boxe française organisait pour la première fois à Saint Christol lez Alès, le tournoi des Vieilles Savates, une rencontre qui en est à sa 17^{ème} édition.

Dès 10 heures le samedi matin, les 45 sportifs qui participaient à cette journée, se pressaient au centre sportif, parmi les tapis et les rings installés depuis la veille au soir. Beaucoup de participants étaient de la région, mais certains venaient de beaucoup plus loin : quelques-uns arrivaient de Belgique et d'Espagne, de Paris, de Strasbourg, d'Angers. Seules cinq femmes y ont participé et elles n'ont pas démerité dans les combats mixtes, sans tenir compte des catégories.

Les rencontres étaient axées sur la technique, un jeu de maîtrise et de démonstration. Deux types de rencontres se sont produits, la canne de combat et la boxe française, limitée au combat et à l'assaut.

La journée s'est révélée conviviale, en se mesurant entre vieilles savates, juste pour le plaisir.

La remise des récompenses a terminé la journée dans une ambiance festive, avec de nombreux adhérents, les personnalités et des démonstrations de canne défense par les adhérents du club.

Le président du club, Charles Arocena a eu le plaisir d'annoncer l'achat de 20 sacs de frappe. La situation est confortable pour ce club qui avoisine les 250 adhérents. La jour-



UN TOAST POUR LE FC ST CHRISTOL

Samedi 30 avril, le Football-club a fêté comme il se doit, ses 30 ans, sur le terrain d'abord, juste pour voir si les jambes tenaient le coup.

En fin d'après-midi, après avoir délaissé les crampons, rendez-vous était donné à la Maison Pour Tous, pour l'apéro et le repas dansant. Les discours se sont déroulés dans une émotion contenue : Manuel Brito, le premier président du club en 1986, a retracé la belle aventure vécue. Belkacem Ouddane, dit Doudou pour les intimes, président depuis 2001 a re-



pris le flambeau et a su garder intact cet esprit convivial et festif, cette flamme amicale qui régnait et qui règne encore dans le club. Chaque semaine, le match du lundi soir, se termine par un repas à thème. Ont été remerciés, pour leur fidélité, les trois autres présidents, Romain Chojnacki, le doyen, Moustache le plus ancien licencié, Janick Richard le plus fidèle depuis un quart de siècle, Bruno Zuncheddu et Pape Tounkara les investisseurs du club... Sans oublier les disparus toujours présents dans les mémoires.

La soirée s'est prolongée autour d'un repas dansant.

Le traditionnel tournoi de foot Jean Claude Delcros s'est déroulé le dimanche 29 mai au stade des Pensions avec 8 équipes venues des alentours d'Ales.

Ambiance chaleureuse et Fair Play étaient au rendez-vous.

Résultats du tournoi :

- 1- FC Cévennes
- 2- SSB La Grand Combe
- 3- BCN Champclauson
- 4- Salindres café de l'usine
- 5- CASA Lézan
- 6- Laos Saint-Christol
- 7- La Prairie Alès
- 8- JS Kabylie



LE MARATHON DES SABLES EN QUELQUES MOTS

Christophe Ricard, athlète à l'Acna Anduze et Thierry Nouvel, athlète au SCAC de St Christol lez Alès et habitant de la commune, ont participé à la 31^{ème} édition du défi des sables, afin de récolter des fonds pour le Téléthon 2016.

Le défi des sables, c'est quoi ?

6 étapes qui traversent le Sahara en autosuffisance alimentaire et en allure libre, sur une distance de 250 kilomètres, avec obligation pour les concurrents de porter leur équipement (nourriture et matériel obligatoire).

Un défi réussi pour les deux partenaires qui terminent cette épreuve hors du commun.



AGENDA

- **Fête du sport** : le samedi 10 septembre 2016. Le programme sera communiqué sur le site de la commune : www.saintchristollezales.fr



L'ASCL A FÊTÉ SES 40 ANS

L'Association Sport Culture Loisir de Saint-Christol-Lez-Alès, a vu le jour en 1976. Elle a donc fêté ses 40 ans le 4 juin.

L'association a été créée pour favoriser l'émergence de pratiques sportives et culturelles et, ainsi, donner de la vie à un bel outil de développement qui allait ouvrir ses portes en 1977, le centre socio-culturel Jean Guimier. Le premier président en fut le regretté Clément Roux.

Depuis, cette association omnisports qui compte aujourd'hui 5 sections (tennis de table, basket-ball, volley-ball, gymnastique d'entretien, belote) et plus de 500 adhérents, n'a cessé de permettre le développement d'activités diverses et variées dans un cadre de compétition et de loisirs, avec la volonté d'en faciliter l'accès au plus grand nombre.



Une grande fête a été organisée pour ces quatre décennies.

Au programme :

- A partir de 10 heures, dans le magnifique parc du Rouret, premières

animations avec tournoi de football et randonnée pédestre.

- A midi, apéritif offert par l'ASCL suivi d'un repas partagé.

- Le programme de l'après-midi a été chamboulé par la pluie, mais les passionnés de pétanque et de belote sont pu se livrer à leur loisir favori.

Et pour prolonger la fête, les adhérents (du présent et du passé) et leurs familles et ami(e)s, ont pu, à partir de 20 heures participer au repas dansant organisé au centre sportif.



PAT 'AGIL

Le dimanche 29 mai 2016 le club local a organisé son concours annuel sur le domaine du Rouret.

Fort de 70 participants venus de toutes les régions voisines et de 4 jeunes meneurs, ce concours a remporté un grand succès. L'équipe de Kati Barbusse et ses bénévoles ont effectué un grand nettoyage du site pour accueillir les participants et contribuer à cette réussite.

Bravo à toute l'équipe de bénévoles.

festivités du 14 JUILLET

Saint Christol lez Alès

MERCREDI 13 JUILLET

- 18h - Ouverture des Festivités –Maison des Jeunes
De 19h30 à 1h - Orchestre « Le Mistral »
23h - Feux d'artifice

JEUDI 14 JUILLET

- 11h30 - Dépôt de gerbe au monument aux morts
participation de la chorale « Amitiés d'Automne »
15h - Après-midi enfants
(jeux d'eau+mousse+taureau)
19h - Participation de KA'DANSE en l'honneur de
l'anniversaire de la « Marseillaise »
de 19h30 à 1h - Soirée orchestre ANDROGYNE

VENDREDI 15 JUILLET

- 15h - Concours de pétanque – doublette à la mêlée
- organisé par l'association FOOTBALL CLUB
17h30 - Taureaux : Manade du Gardon et Vidal
de 19h30 à 1h - Soirée animée par Mission 2

SAMEDI 16 JUILLET

- 15h - Concours de pétanque – doublette à la mêlée
- organisé par l'association ROCKN'DANSE
17h30 - Taureaux : Le Simbeu et Aubanel
de 19h30 à 22h - Soirée animée en première partie
par le groupe ARTHIS
de 22h à 1h - Variétés disco par Tonic 2000

DIMANCHE 17 JUILLET

- 19h30 - Soirée animée par Gipsy Ambiance
21h - Corso : 5 chars
Participation de peñas : L'Estrambord, La St Hilai-
roise –La Bamboola-La Nersoise - une troupe
espagnole Tierra Sevilla - et de l'association de
chevaux « La CavalBen » de St Christol lez Alès
dès 22h - Soirée festive animée par un DJ.

FESTIVITÉS

Les festivités du 14 juillet sont pour les Saint Christolens une occasion unique de rencontres et de réjouissances. Vous trouverez le programme complet ci-contre : Feu d'artifice, fête foraine, jeux pour les enfants, concours divers et corso. Pour animer les chars du corso, de nombreux bénévoles



ont activement participé à la création du blason de notre ville qui rappelle les châteaux, la pyramide et notre vocation viticole. 5000 fleurs bleues, 5000 fleurs jaunes et 1000 blanches, nécessaires à sa confection ont été réalisées par les bénévoles de l'Association Amitié d'Automne, les pensionnaires de la maison de retraite, les amis volontaires et des élus.

Nous les remercions vivement de leur aide, ainsi que le personnel du service technique qui assure la charge de veiller au bon fonctionnement des chars où prendront place nos jeunes.



UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Notre commune est très attachée aux valeurs républicaines et au devoir de mémoire, c'est pourquoi la municipalité tient à marquer par une cérémonie les grandes dates de notre histoire. Elus, membres du CMJ, anciens combattants, amis et tous les habitants sont conviés à partager ces instants de respect, en souvenir de nos morts. De cérémonie en cérémonie, l'assistance devient plus nombreuse et n'hésite plus à participer en chantant notre hymne national.

Nous avons ainsi commémoré :

- le cessez feu de la guerre d'Algérie (le 19 mars),
- le souvenir des déportés (le 24 avril) où pour la première fois leur mémoire a été évoquée par le chant des déportés, dit le chant des marais et qui fut un instant d'émotion,
- la victoire de la guerre 1940-1945 avec la présence d'un piquet d'honneur militaire, le 8 mai 1945. Rappelons que Saint Christol a été libéré le 21 août 1945 et qu'à la date anniversaire, le maire et les anciens combattants vont déposer une gerbe sur la stèle qui se trouve en bordure de la route de Montpellier



• le centenaire de la bataille de Verdun a été évoqué le dimanche 29 mai. Comme le rappelait le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense : « Verdun est un symbole de notre mémoire nationale ... et le symbole de la Grande Guerre. L'immense majorité des poilus sont passés par Verdun. Chaque famille, chaque commune, ... a fait Verdun ». Mais « Verdun c'est aussi le symbole fort de la réconciliation franco-allemande. L'héritage de Verdun doit être pour nous une leçon de paix, une leçon d'Europe et l'occasion d'adresser un message d'espoir à la jeunesse. ».

- le 18 juin, nous nous sommes souvenus de l'appel du Général De Gaulle qui a rappelé que la France n'avait pas perdu la guerre et a redonné de l'espoir aux Français en ces jours sombres de l'occupation.
- Pour la fête nationale du 14 juillet, nous souhaitons donner un éclat particulier en cette année qui a été déclarée « année de la Marseillaise » pour le 180^{ème} anniversaire de la mort de Rouget de l'Isle». Après le traditionnel dépôt de gerbe, nous invitons ceux qui le souhaitent à proclamer notre attachement aux valeurs républicaines en entonnant à l'unisson 3 couplets de notre hymne national, avec le soutien de la chorale d'Amitié d'Automne.

LE GRAND PRIX DE LA CHANSON

Cette manifestation, pilotée par M. Marcel Veau, rencontre un vif succès chaque année. Elle aura lieu cette année le **vendredi 5 août** place du Millénaire à partir de 21h. La première partie,

le « concours » de chanteurs amateurs avec des variétés françaises, sera suivie par une soirée cabaret. Si l'on en juge par le spectacle de l'an dernier, cela présage une excellente soirée pour tous.



PROGRAMME DE LA ST CHRISTOPHE
TOUTES LES ANIMATIONS SONT GRATUITES

Vendredi 19 août 2016

- 18h30 : Ouverture des festivités
- 19h : Demo de Capoeira « Pelourinho da Bahia »
- 20h : Animation enfants avec cadeaux
- 21h30 : Soirée animée par un DJ



Samedi 20 août

- 6h30 - 13h30 : Marché aux Puces (avenue du Château et rue de la Libération)
- 10h : Anes (promenade - terrain avenue de la République)
- 11h30 : Course de garçons de café, inscriptions à partir de 11h
- 14h : Concours de Boules à la mêlée (150€ + frais de participation)
- 15h : Animation vachettes ouverte aux jeunes (terrain avenue de la République)
- 17h : Taureau piscine / vachette (terrain avenue de la République)
- 18h30 : Animation jeunes : concours de glisse
- 19h30 : Remise des prix « Maisons Fleuries »
- 20h : Groupe « Les Gipsy Ambiance »
- 20h : Paëlla (15€ = paella -fromage -dessert - pain - 1 verre de vin) (Association Franco Espagnole de St Christol) réservation sur place dès le matin
- 21h30 : Soirée animée par DJ



Dimanche 21 août

- 9h30 : Autos et motos anciennes (avenue du Château et de la Libération)
- 11h : Bénédiction des autos et motos
- 11h : ORNI – reconnaissance du parcours (pensez à vous inscrire)
- 14h : Course ORNI (départ Musée du Scribe et arrivée avenue de la ferme)
- 15h : Concours de Boules à la mêlée (150 € + frais de participation)
- 16h : Démo danses « Association KA'DANSE »
- 18h30 : Loto en plein air - 2€/carton et 10€ les 6
11 quines à 40€ et 11 à 30€ + 2 cartons pleins à 200€ et 300€

**PLACE
DU
MARCHE
(Foiral)**

**Fête de
Saint
Christol
lez Alès
19 au 21
août 2016**

EXPOSITION DES CARNETS DE VOYAGE D'HERVÉ GRIMAL



Écrivain-voyageur, Hervé Grimal est avant tout un artiste. Il manie le verbe, la plume et la photographie pour créer des livres où l'image et le texte semblent imprégner le vélin comme un message précieux et humaniste. Ainsi a-t-il proposé aux visiteurs, grâce à l'exposition de ses œuvres originales et de tableaux, tels des passeports, de dépasser les frontières des lieux et du temps, et de venir également à la rencontre de créateurs et d'historiens en des moments partagés, révélant ce que l'artiste peut être : un passeur d'émotions, un appui à la réflexion.

*La Nuit
des
Camisards*



DE LA NUIT DES CAMISARDS AU VENT DE RÉVOLTE EN CÉVENNES

C'est à un riche débat sur les combattants pour la liberté de conscience que nous a convié la médiathèque. L'assistance était particulièrement nombreuse. De la lutte des protestants cévenols, appelés Camisards, contre le pouvoir de Louis XIV, Lionnel Astier a fait une pièce forte qui retrace cette nuit de 1702 où les destins ont basculé et où l'engagement des hommes est devenu une lutte âpre pour l'humanité, la liberté de penser, le libre arbitre et le respect des idéaux. Au nom de leur foi, ces paysans cévenols ont ébranlé le pouvoir en place, et tenu tête aux dragons du roi, malgré les persécutions. Ils ont même infligé de sérieuses dé-

faites aux troupes royales, notamment au Mas Cauvy à Saint Christol lez Alès.

Hervé Grimal, auteur et dessinateur a suivi cette pièce de théâtre, interrogé les comédiens et fait un livre d'artiste sur cette expérience, intitulé « Vent de révolte en Cévennes ». L'échange entre ces deux créateurs, un historien et la salle a été parti-

culièrement animé, tant reste vive dans la mémoire locale le combat de ces hommes et femmes pour leur idéal et leur liberté de penser. A noter que La Nuit des Camisards, sera à nouveau présentée au public cet été en Cévennes.





L'ÉTÉ EN MUSIQUE

Quand l'été arrive, et avant que les cigales ne prennent la suite, les habitants de Saint Christol et leurs amis ont été conviés à venir fêter la musique et les beaux jours !

Au programme, MBONNO et son orchestre vocal numérique improvisé, Mummy's Gone et son répertoire Grunge, ainsi que le duo Jul et Rem qui propose un voyage musical à travers des reprises étonnantes du répertoire national et international.



LE PETIT PEUPLE VOUS DONNE DÉJÀ RENDEZ-VOUS !

On vous avait prévenus ! Ils sont encore là, ces trolls et gnomes, ces fées et autres génies des eaux. Et ils vous attendent, petits et grands, tous les mercredis après-midi de cet automne, dès le 5 octobre prochain à 14h30, à la médiathèque. Avec l'équipe des bibliothécaires et l'elfologue Guy Gatepaille, ils vous parleront de leurs cousins africains...



LA FRAGILITÉ DES HOMMES...

Après deux années consacrées au « Solstice pour les Femmes » et une réflexion sur l'évolution des droits des femmes, la médiathèque et les peintres de l'association «Les Amis de Jean-Yves» portent leur atten-

tion sur... la fragilité des hommes. Fragiles, les hommes ? Considérons seulement que les codes sociétaux ont changé, et qu'avec l'émancipation féminine, les hommes ont aussi acquis une nouvelle liberté : celle de se dévoiler fragiles... Et de se bâtir un nouvel espace sociétal, où le viril et le féminin cohabitent, tant dans la société qu'en eux-mêmes.

Avec un fonds documentaire dédié,

un vernissage conté et quelque peu animé par une vraie-fausse conservatrice du Louvre et son assistante un peu « déjantée », les échanges et le questionnement se sont aussi invités lors du vernissage le vendredi 3 juin dernier. Mais ce n'est que le début de la réflexion... Il y a encore tant de chose à dire... lors d'un prochain rendez-vous !

ROCAMBOLISSIMO

Le nom même de cette petite troupe de théâtre amateur décrit avec humour le spectacle qu'ils nous ont offert. Les textes du spectacle, choisis dans « L'art de la chute » de Guy Foissy, ont fait rire la salle avec des sketches, rencontres, dialogues, le plus souvent drôles, farfelus ou burlesques, quelquefois dramatiques ou teintés d'humour noir. La troupe a fait preuve d'un bel enthousiasme et mérite d'être encouragée..



LA NUIT DOUCE REVIENT

Après un an d'absence La Nuit Douce fait son retour le vendredi 22 juillet sur la place du millénaire avec le thème « Du classique au bal ».

Au programme :

une ouverture avec le Denim Quatuor et un hommage musical aux grands compositeurs de la musique classique : Bach, Dvorak, Mozart...

Et la troupe GASTON (Grande Assemblée Spectaculaire des Troubadours de l'Orchestre Narratif) groupe de chanson française, composé de neuf musiciens avec des horizons musicaux très variés.

LA MÉTÉO SÉRA-T-ELLE FAVORABLE À LA NUIT DES ÉTOILES ?

Samedi 6 août ou Dimanche 7 août (en fonction de la météo), la municipalité organise, cette année encore, une soirée sous le signe des étoiles, du cinéma et des contes que nous vous proposons au Parc du Rouret. De nombreuses animations sont prévues afin de passer une soirée d'exception sous le ciel étoilé.

LA NUIT DU THÉÂTRE

Le samedi 13 août, deux spectacles vous seront proposés :

« Cœur Ardent » est un jeu théâtral à caractère épique et une aventure romanesque, adaptée à tous par le théâtre itinérant de la Passerelle

« Office Coaching » est une pièce comique à deux personnages. Martial Dejoncourt et Thomas Monzoni tous deux coaches d'entreprises aguerris. Ils vous proposent de suivre une conférence décalée où vous découvrirez de nouvelles méthodes très novatrices permettant d'améliorer votre efficacité au travail, la confiance en soi et de renforcer votre foi dans le capitalisme débridé.



QUAND LE JAPON FAIT ESCALE À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du festival «Japon Vagabond», organisé par la compagnie. Emera-nox, la médiathèque accueillait dans ses murs deux ateliers en lien avec la culture japonaise :

- atelier Kirigami, ou l'art du découpage du papier, animé par Kyo-ko Suisse et Gilbert Tichit de l'association Nippons du Gard, qui ont accompagné créatifs de tous âges à la réalisation de cartes pop-up, très appréciées à l'orée de la fête des mères...

- Jean-Philippe, Joseph et Mélanie, ont initié grands et petits à l'Aunkaï, discipline martiale que Jean-Philippe enseigne également dans le cadre d'un club sportif au lycée Prévert : l'Aunkaï ou l'art du combat par le travail du corps, afin de le placer, de renforcer sa structure et de l'assouplir.



Samedi 4 juin, deux écoles ont groupé leurs talents Rock'n Danse et l'Ecole de Danse de Saint Christol lez Alès, ont offert un spectacle de grande qualité, rock, boogie, zumba, danses orientale, il y en avait pour tous les goûts.



DES GALAS MAGNIFIQUES

La Maison Pour Tous était plus que pleine, deux samedis de suite, pour accueillir les galas des écoles de danse de Saint Christol. Du talent, du dynamisme, de l'enthousiasme et une mise en scène de professionnels ont ravi les spectateurs.

Samedi 11 juin, c'était le tour de Ka' Danse qui célébrait ainsi avec brio son 20^{ème} anniversaire : du classique au moderne, des petits aux grands, avec des chorégraphies créatives, poétiques ou endiablées.

Pour Saint Christol – LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

Jean-Charles Bénézet a une vision bien à lui de l'animation de la ville : quand il refuse la gratuité d'une salle à l'association des parents d'élèves du collège Diderot dont les élèves saint-christolens sont les trois-quarts de l'effectif, il n'hésite pas à brader le domaine public en le concédant GRATUITEMENT à un organisateur privé d'évènements. C'est ainsi que la place du Millénaire est devenue le temps d'une soirée « Années 80 », un lieu privé... au seul bénéfice du promoteur de la soirée !

Interrogé en conseil municipal sur l'organisation de soirées particulièrement bruyantes, qui durent jusqu'au petit matin, le Maire a timidement reconnu que les nuisances sonores sont gênantes pour le voisinage mais qu'il n'y peut pas grand-chose en tant que Maire ! Ce qui est faux, bien évidemment.

On résume quand il s'agit de mettre à disposition d'intérêts privés les moyens publics et le domaine communal, il peut tout faire, quand il s'agit d'assurer le bien-être de ses administrés, il ne peut rien !

Peut-être l'utilisation de caméras de vidéo-surveillance permettra-t-elle une meilleure efficacité contre les nuisances de tout ordre ?

Las, non. C'est l'adjoint à la sécurité lui-même qui l'a déclaré lors du conseil municipal du 13 juin 2016 : « (...) nous n'avons pas les moyens de visionner les images (...) ». Donc on équipe la commune de caméras pour un coût faramineux, tout en sachant d'emblée que les moyens humains ne sont pas suffisants pour exploiter efficacement le système. Une forme de gestion tellement novatrice que l'on peine à la nommer... A moins peut-être que les caméras soient là pour veiller sur la place du Millénaire à l'occasion d'évènements privés !

Les élus : Philippe ROUX, William MALAVELLE, Suzanne COULET, Véronique PAUTARD, Marion ASSENAT.

COMME LE CANON ... UN CERTAIN TEMPS !

Plusieurs questions avaient été posées par le représentant d'UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL en conseil municipal :

-6 mois après, l'adjoint aux travaux nous a annoncé la réalisation effective des travaux de prétraitement d'assainissement au sein de l'entreprise Coudéne qui avant ces travaux représentait plus de 600 équivalents habitants pour la station d'épuration !

5 mois après le Maire a admis que l'usine de traitement des ordures ménagères de Salindres ne fonctionnait qu'à 40% de sa capacité entre temps le contribuable continue à payer la mise en décharge d'ordures hors du département !

3 mois après avoir dénoncé la présence d'une antenne de téléphonie mobile sur un immeuble appartenant en partie à un important élu municipal, il semblerait que cette antenne soit en voie de démantèlement.

Plusieurs propositions avaient été formulées en conseil municipal par le représentant d'UNION ET DYNAMISME :

Notamment il avait proposé de faire intervenir le Conseil municipal auprès du Président d'ALES AGGLO afin d'accélérer l'avancement du dossier voie de contournement. Quelques mois après, au Conseil d'avril, le Maire annonçait le lancement de l'enquête d'Utilité Publique pour cette opération par Ales Agglo.

Pour le vestiaire du FOOT AU ROURET, d'entrée de jeu le programme d'UNION et DYNAMISME prévoyait la construction d'un nouveau vestiaire aux normes. Après 2 ans d'hésitations donc perdus, le maire s'est rallié à notre proposition et en toute démocratie, les conseillers municipaux ont découvert la maquette du nouveau vestiaire ... dans le dernier bulletin municipal.

Pour la vidéo surveillance en cours d'implantation sur le Centre de St Christol, UNION et DYNAMISME, dans son programme, prévoyait une mise en commun des moyens de la police municipale locale avec la grande voisine d'Alès. Que nenni, le maire en a décidé autrement, St Christol se paiera sa propre salle de visionnage et de contrôle... A part que lors de la dernière réunion de la commission municipale des travaux, le conseiller en charge de la vidéo surveillance admettait la nécessité à terme de travailler en commun avec la police municipal d'Alès et ses moyens. Mais, entre temps le maire se sera payé au frais du contribuable son installation st christolenne .

Quand on aime... on ne compte pas !!!

Jean Sirvin , conseiller municipal UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL



NAISSANCES - Bienvenue aux nouveaux-nés

Avril 2016

5 avril

Evangéline, Grâce BROCK

8 avril

Manon, Renée, Mireille, Viviane
GUILLON

11 avril

Noé, Marcel PHILIP

13 avril

Léna, Mathilde BONNIN

23 avril

Mylliano, Jordy, Geovanny
MANIPOU ORQUIN

29 avril

Joas, Pitou SANTIAGO

Mai 2016

4 mai

Anaëlle RAMADE

10 mai

Sohiana, Jennifer BANCILHON

14 mai

Yanis, Salem, Jul FARADJI

16 mai

Mïa DIEUDONNÉ

17 mai

Nathan, Henri L'HERMET

25 mai

Jessy, William, Anthonio BRAJON

26 mai

Gabin, Rémy, Jean GRANDMOUGIN
Ema, Grabielle LONGO
Lisandro, Giovanni, Florian, Cristiano
KOTLOWSKI

31 mai

Célyan, Pascal, Gilles COTTAVOZ

Juin 2016

8 juin

Lucia, Livia ANDRES
Léana, Clémence BERNARD
Maliya, Salena, KONG SENG

MARIAGES - Félicitations aux nouveaux mariés

Avril 2016

30 avril 2016

Joël, Etienne JULIEN
et Christine, Marcelle, Renée GUIRAUD

Mai 2016

28 mai

Kouïder DOUMA et Silhem CHÉRIFI
Jawad LAKHLIAI et Loubna BRETAL

juin 2016

4 juin

Alexandre, Jean, Christian CAMPS
et Aurélie, Mélanie, Eulalie, Anasthasie
CHABAUD

18 juin

Cédric ANSART et Florie GALZIN
Luc UDALI et Rose FERNANDES

22 juin

Alex BRETAL et Oumaima LAANIBI

DÉCÈS - Sincères condoléances aux familles et proches de

Avril 2016

5 avril

Gilyan, Maximin, Elie BONVALLET

6 avril

Fernand, Auguste PUECHLONG

15 avril

Didier, Marc, René TORRES

18 avril

Christiane, Mireille MARTINEZ
veuve RUIZ

22 avril

Jean-Luc TAULEMESSE

30 avril

Laura PEREZ

Mai 2016

2 mai

Marie, Georgette TOURNAYRE
Hendrik, Jacobus VAN DAM

9 mai

Monique, Louise POLGE
veuve VIGOUROUX

11 mai

Jean-Pierre TOUREILLE

21 mai

Hélène, Suzanne MARION

22 mai

Patrick, Emile POUGET

juin 2016

1^{er} juin

Solange, Ernestine ROUX
veuve GROUZIA

3 juin

Germaine MALZIEU
veuve ROBERT

12 juin

Nathalie, Sylvie COUQUE

14 juin

José-Lawrence REYBILLET

Conseil municipal du Mercredi 13 Avril 2016

- I - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS
- II – INTERCOMMUNALITÉ - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS
- III - RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° DEL2016027 RELATIVE AU VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE POUR L'EXERCICE 2016
- IV - MODIFICATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE POUR L'EXERCICE 2016 EN VUE DU TRANSFERT DE FISCALITÉ À LA COMMUNAUTÉ D'ALÈS AGGLOMÉRATION
- V - BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
- VI – BUDGET PRINCIPAL : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
- QUESTIONS DIVERSES

Conseil municipal du Mardi 10 Mai 2016

- I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS
- III – INTERCOMMUNALITÉ - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS
- IV - AVIS SUR LE PROJET DE PÉRIMÈTRE D'UN NOUVEL EPCI À FISCALITÉ PROPRE
- V - AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITÉ DU GARD
- VI - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES RENDU PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR ALÈS AGGLOMÉRATION
- VII - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'OPÉRATION VACANCES CITOYENNES
- VIII - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCÈS AU SITE DU PONT DU GARD
- QUESTIONS DIVERSES

Conseil municipal du Lundi 13 juin 2016

- I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.
- II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS.
- III - INTERCOMMUNALITÉ : LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES.
- IV – BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015.
- V – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015.
- VI – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015.
- VII – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015.
- VIII – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015.
- IX – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015.
- X – BUDGET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR UN PROJET DE CRÉATION D'UNE BOUCLE CYCLO DÉCOUVERTE.
- XI – FISCALITÉ LOCALE : MAINTIEN DES TARIFS DE LA TLPE POUR 2017.
- XII – BÂTIMENTS COMMUNAUX : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.
- XIII - VIE ASSOCIATIVE : RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITÉ (OMDS).
- XIV - VIE ASSOCIATIVE : RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF (OMS).
- XV – VIE ASSOCIATIVE : PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES POUR L'ACHAT DE GOBELETS PERSONNALISÉS RÉUTILISABLES.
- XVI- PERSONNEL : ACTUALISATION DES CRÉDITS GLOBAUX DU RÉGIME INDEMNITAIRE.
- XVII– PERSONNEL : CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE POUR UN AGENT
- XVIII – CONSEIL MUNICIPAL : MODIFICATION PARTIELLE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.
- XIX – QUESTIONS DIVERSES..

Pour lire l'intégralité des Conseils Municipaux,
rendez-vous sur le site web de la commune : www.saintchristollezales.fr

Agenda

JUILLET

Du vendredi 1^{er} juillet
au mercredi 31 août
Concours de la carte postale 2016
sur le thème des super-héros
(voir page 16)
CMJ

Samedi 2 juillet
90^{ème} anniversaire
de la Grappe cévenole
Cave coopérative

Lundi 11 juillet
Don du sang
à partir de 14h
Maison Pour Tous

Du mercredi 13
au dimanche 17 juillet
Fête du 14 juillet
(programme en page 20)
Place du Millénaire

mercredi 13 juillet
Feux d'artifice
à partir de 23h
Place du Millénaire

Vendredi 22 juillet
Nuit douce
à partir de 21h
Place du Millénaire

AOÛT

Vendredi 5 août
Grand prix de la chanson
à partir de 21h
Place du Millénaire

Samedi 6 août
Nuit des étoiles
à partir de 21h
Parc du Rouret

Samedi 13 août
Nuit du Théâtre
à partir de 21h
Maison Pour Tous

Du vendredi 19
au dimanche 21 août
fête de la Saint Christophe
(programme en page 22)
Place du Foiral

Médiathèque : horaires d'été
du 6 juillet au 31 août
Lundis, mercredis et vendredis 9h30 à 12h
Mardis et jeudis 14h à 17h30
Samedis 9h à 12h.



SEPTEMBRE

Samedi 10 septembre
Fête du sports
Place du Millénaire

Lundi 12 septembre
Don du sang
à partir de 14h
Maison Pour Tous

Du samedi 17
au dimanche 18 septembre
Journées du patrimoine

Dimanche 18 septembre
Fête de la Culture

Vendredi 23 septembre
Rencontre avec Gérard GUI
Médiathèque

OCTOBRE

Samedi 8 octobre
Foire d'automne
Place du Millénaire



LE MUSÉE DU SCRIBE

Pour les enfants pas moins de 6 après-midi récréatives sont organisées les mercredis 20 et 27 juillet et les 3, 10, 17 et 24 août. Au programme : à partir de 14 h 30 visite guidée du musée, à 15 h 30 écriture à la plume sergent major, à 16 h 15 découverte du déroulement d'une journée d'écolier en 1930/40, à 16 h 30 leçon de morale et à 17 h goûter d'autrefois. Tarif 8,00 € par enfant.

Des ateliers de papiers recyclés avec inclusions de fleurs sont prévus les 12 et 26 juillet et les 5, 12 et 18 août pour les enfants et les adultes de 14 h 30 à 17 h 30, tarif 5,00 € par personne.

Pour les adultes, de nombreux stages d'une journée sont prévus :

- 28 juillet, calligraphie gothique
- 29 juillet : calligraphie hébraïque
- 4 août : calligraphie caroline
- 9 août : calligraphie japonaise
- 11 août : calligraphie chancelière
- 10 septembre : calligraphie gothique

La saison estivale se terminera par LES JOURNEES DU PATRIMOINE les 17 et 18 septembre.
Pour vous inscrire à une animation
tél 04 66 60 88 10 ou info@museeduscribe.com

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE



Cabinet d'ostéopathie et posturologie
Pratiquant de l'ostéopathie exclusive, de la posturologie et la neuro-ostéopathie.

Mon but étant d'équilibrer le corps et donc la posture ainsi que les relâchements des tensions musculaires, viscérales et crâniennes...

Pour les Sportifs, bébé, femmes enceintes, séniors

123 Avenue du Général de Gaulle

07 81 22 41 07

Sur rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 20h

<http://www.brzaosteopathe.com/>



Venez découvrir les nouvelles technologies de l'esthétique (Lipocavitation, Radiofréquence, Chromothérapie).

2284, route de Montéze
30380 Saint Christol lez Alès

07 64 07 76 74

nathalie.30380@gmail.fr

facebook : Harmony-lift

Chacun son Style

Retouches & Créations sur mesure

Services et Prestations :

- Ourllet simple / Invisible
- Pose de Fermeture Eclair
- Pose Bouton / Pression
- Raccourcissement / Elargissement
- Transformation de Vêtement
- Création Ameublement
- Vente Robes de Soirée / Cocktail

06 99 89 15 94

Soyez les bienvenue à la boutique Chacun son Style, où vous trouverez des prestations adaptées et personnalisées, Je serai ravie de vous accueillir pour satisfaire vos désirs.



CARTE D'ABONNEMENT AU PONT DU GARD

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard et la commune de Saint Christol Lez Alès sont partenaires depuis plusieurs années. Ce partenariat permet aux Saint Christolens de bénéficier d'un abonnement annuel gratuit donnant un accès illimité au PONT DU GARD et à ses espaces culturels.

Afin d'obtenir votre carte d'abonnement, présentez-vous à l'accueil de la Mairie muni de votre pièce d'identité (CNI ou passeport), d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule du bénéficiaire.



GOBELETS

Suite à la réunion du 8 mai dernier avec les associations de Saint Christol lez Alès, une première commande de 1900 gobelets (15/18cl et 25/33cl) a été réalisée. Double objectif pour cet investissement, mutualiser le besoin de chacun pour diminuer le prix d'achat et anticiper la fin du gobelet plastique au 1^{er} janvier 2020. Ces nouveaux gobelets, remis contre caution, sont réutilisables et permettront de diminuer les déchets.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2000 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain de leurs 16 ans).

Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne via le site du service public



RENCONTRES / DIALOGUE

Afin de mieux cerner les attentes des Saint Christolens, la municipalité a testé une série de rencontres sur le terrain avec les habitants. Trois réunions ont été programmées avant l'été : une réunion au carrefour du Mas Rouge et du Mas Blanc, une réunion sur le centre-ville et une réunion à Montéze. L'affluence et le dialogue animé pourrait amener à en organiser plus l'an prochain. Cependant, les traditionnelles réunions de quartier se tiendront, comme les années passées, en novembre en mairie. C'est en effet une période importante, avant de démarrer l'élaboration du budget. Recueillir toutes les demandes à ce moment permet d'en intégrer le plus possible dans le prochain budget de la commune, en fonction des priorités et des finances disponibles.



L'APPLICATION SCLA

Téléchargez l'application de la ville de Saint Christol lez Alès. Grâce à elle, vous pourrez retrouver toutes les informations importantes de la commune : prochains événements, les bons plans, l'annuaire de tous les commerçants et les dernières actus de votre ville. Plus d'infos : <http://www.saintchristollezales.fr/lapplication-de-saint-christol-lez-ales/>

Ne manquez plus les événements de la commune avec l'application SCLA



Les sorties
L'actu de la commune
Vos commerçants



android et iphone

LE MAIRE ACCUEILLE LES NOUVEAUX HABITANTS

Traditionnellement au mois de juin, les nouveaux habitants de la commune sont conviés à une réunion en mairie pour faire connaissance des élus et écouter le message du maire. Celui-ci leur a expliqué tous les atouts de la vie de Saint Christol. «Une ville à la campagne » avec toutes les commodités en matière de commerces, d'écoles, de services. Une vie culturelle, sportive et associative riche. La salle des mariages était comble. Après des échanges conviviaux, les participants ont reçu toute une documentation sur la commune.



BREF RAPPEL DES REGLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE



BRÛLAGE : Pour lutter contre la pollution de l'air par des particules fines et différents polluants, rappelons qu'il est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental (article 84), de brûler les déchets verts. Il faut les apporter à une déchetterie qui les transformera en compost ou les détruira dans des installations spécifiques.

LES SACS JAUNES qui sont disponibles gratuitement en mairie pour la collecte des produits recyclables, sont ramassés sur la commune le vendredi matin. Merci donc de ne sortir ces sacs que le **jeudi soir**. Actuellement de nombreuses per-

sonnes suspendent ces sacs aux poteaux destinés à cet effet, dès le dimanche. Ils restent donc à la vue toute la semaine. Cela détériore le cadre de vie d'autant que des animaux peuvent les éventrer et répandre les ordures dans la nature.

TAILLE DES HAIES : Il est obligatoire, sous peine de contravention, de tailler régulièrement les haies en bord de voie publique. Certaines haies dépassent sur le trottoir et gênent le passage des piétons.

BRUIT : Lorsque vous faites une fête, pensez à baisser le son après minuit pour ne pas gêner vos voisins (ou mieux invitez les à la fête).

ANIMAUX : Surveillez vos animaux domestiques, notamment éduquez

vos chiens à ne pas aboyer de façon intempestive. Les chats aussi peuvent être une nuisance. D'une façon générale ne les laissez pas envahir les jardins voisins et les détériorer, ni divaguer sur la route, au risque de provoquer un accident..

LA VITESSE est limitée à 50 ou à 30 km/h sur la commune. Merci de respecter le code de la route pour la sécurité de tous, notamment des enfants.

LA VOIRIE n'est pas une poubelle, ni les bords du Gardon ou le parc du Rouret. Pour préserver le cadre de vie, merci de jeter vos déchets dans les poubelles en centre-ville ou dans les déchetterie et de ne pas laisser de déchets en bord de route. Le ramassage coûte cher.

— Domaine du —
Serre d'Avène

Restaurant Le MAS



Une vue imprenable au cœur d'un domaine de 115 ha

Repas d'affaires
Séminaires
Anniversaire
Mariage
Baptême

Restaurant ouvert midi et soir 7/7

Cuisine
de saison
Grillades

• Formule
EXPRESS

le midi,
hors weekend

• Formule à 19,50€
entrée-plat ou plat dessert

• Formule à 24,50€
entrée-plat-dessert

• Carte

JUILLET 2016

05-07 JESSE REECE
BLUES COUNTRY
12-07 YANN SOLO
CHANSON FRANÇAISE
19-07 WAKING'SUN
DUO JAZZ SOUL
26-07 DUO DROP
DUO POP ANGLAISE
ET FRANÇAISE

AOÛT 2016

02/08 JOHNNY & THE BADMAN
DUO RYTHM BLUES/SOUL
09/08
MICHEL MAHISTRE & LOÏC FAUCHE
DUO JAZZ-SWING-BLUES-LATIN
16/08 LAET'IT SING - DUO BOSSA-JAZZ
23/08 DARC - DUO VARIÉTÉ FRANÇAISE-ANGLAISE

Samedi 23 Juillet
**SOIRÉE
BLANCHE**
Show Laser!
Dress Code Blanc
Avec Bari Light System

publicité

— Domaine du —
Serre d'Avène

Location de salles toute l'année, pour vos événements

Vieille route d'Anduze - 479 Chemin des Brusques - 30380 Saint Christol lez Alès

Réservation : 04 66 54 90 09 - www.domaine-serredavene.fr